

<b>AP-HM</b>	<b>Pôle d'activité médicale : Pôle de Psychiatrie, Pédopsychiatrie et Addictologie (I)</b>  <b>Secteur : CRIR AVS PACA – Hôpitaux SUD UF : 5028</b>
<b>Date d'application : 01/09/2020</b> <b>Version : I</b> <b>Nombre de pages : 3</b>	<b>Rédigée par : N.PERONNET / J. COULPIER</b>  <b>Validée par Pr LANCON</b>  <b>Approuvée par : Mme AYACHE</b>

Directeur du pôle : Mme K. AYACHE  
Médecin, chef du pôle : Pr DA FONSECA  
Chef de service du site : Professeur C. LANCON  
Cadre Administratif du pôle : J. COULPIER

**Grade: PSYCHOLOGUE**

Exercice partagé entre le Service du Pr LANCON (UF milieu ouvert) et le service du Dr PAULET (UF milieu fermé).

Les missions des CRIR-AVS sont définies dans la **Circulaire DHOS/DGS/O2/6C n°2006-168 du 13 avril 2006**, relatives à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création de centres de ressources interrégionaux.

**MISSIONS GÉNÉRALES**

- Réseau :
  - o contribuer et alimenter les actions de réseau déjà en place.
  - o développer de nouveaux réseaux au niveau local, national et international
- Soutien des professionnels :
  - o Etudes de situation individuel et en équipe
- Documentation :
  - o Etre à jour des données actuelles de la science et travailler en équipe et réseau.
- Formation :

- Concevoir, organiser, mener et évaluer les actions de formation (contenu format, public)
- Recherche :
  - au moins un secteur de recherche de prédilection
  - publication en lien avec l'activité du CRIR AVS
- Prévention :
  - Connaissance des modalités (générales) d'intervention sur des actions de prévention (primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire)
- Enregistrement de l'activité de psychologue de façon exhaustive et régulière
- Participation à diverses réunions

<b>COMPÉTENCES REQUISES</b>
-----------------------------

**Formation initiale requise :**

- Licence Psychologie + Master 2 Psychologie (DESS)
- Formation spécifique AVS préalables (DIU, journée de formation...)

**Expériences :**

- Au moins une expérience dans la recherche (qualitative et/ou quantitative)
- Au moins 5 ans d'expériences cliniques / de terrain (expertise, prise en charge) avec des personnes auteurs de violences sexuelles (pas forcément temps plein sur AVS, mais pratique continue et/ou institution accueillante)

**Connaissances requises :**

- Connaissances juridique (civile, pénale, santé publique)
- Connaissances des institutions judiciaires (PJJ, SPIP....), sanitaires (fonctionnement hospitalier, secteur, inter-secteur) et médico-sociales
- Connaissance du milieu carcéral
- Connaissance clinique du public, majeur et mineur (une première expérience de supervision clinique serait un plus)
- Rigueur méthodologique globale et connaissance (un minimum) des différentes méthodologies d'intervention
- Maîtrise de l'anglais, lu, écrit, parlé serait un plus
- Une expérience dans la formation professionnelle serait un plus

**L'agent s'engage également à :**

- Suivre les formations institutionnelles obligatoires

- Respecter et appliquer le règlement intérieur du CHU

<b>QUALITÉS REQUISES</b>
--------------------------

- Discrétion,
- Capacité d'écoute,
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse,
- Organisation, autonomie et adaptabilité
- Excellent esprit de collaboration et esprit d'équipe.

**Conditions d'exercice**

Poste à temps partiel – 50% -  
Poste à repos fixe (samedi et dimanche).  
Droit à congés annuels, pas de RTT